

Des formations diplômantes en province Nord



Groupe en formation d'agent de sécurité aéroportuaire pour l'aéroport de Tontouta

Par Véronique Serré
Noël Wahuzue dirige une société de formation spécialisée dans la sûreté et la sécurité : Sécopex Pacifique. Ce chef d'entreprise originaire de Lifou, a pour leitmotiv de proposer des formations diplômantes aux gens du pays, particulièrement aux Kanak, et de faciliter les relations avec le milieu coutumier. Une véritable particularité pour cette société métropolitaine dirigée à Nouméa par un Kanak, coutumier de surcroît. Rencontre.

NORD INFOS : *Quels types de formation dispense votre organisme ?*

Noël Wahuzue : Sécopex est une société métropolitaine spécialisée dans la formation en sûreté et sécurité. Notre filiale locale, créée il y a deux ans, est axée dans un premier temps sur la formation des agents de sécurité. Après l'obtention du CQP APS¹, c'est l'expérience sur le terrain qui finalise la formation. Les agents se spécialiseront peu à peu et passeront maîtres chiens, conducteurs privés d'autorités ou même

formateurs. Notre but premier est de transmettre nos connaissances. Actuellement, nous avons six formateurs sécurité et une équipe de quinze personnes. Nous avons des consultants et sommes capables de répondre immédiatement à toute demande de formation en sécurité.

Parlez-nous de la particularité de Sécopex Pacifique en Nouvelle-Calédonie ?

Hormis le fait que Sécopex soit le seul centre agréé du Pacifique (dans son domaine de formation) à délivrer des diplômes reconnus par l'Etat (CQP

APS), sa particularité réside dans son approche. En effet, lorsqu'il s'agit de s'adresser au monde kanak, il est indispensable de travailler en étroite collaboration avec les autorités coutumières. Et seuls des coutumiers peuvent le faire. Avant d'envoyer nos formateurs sur le terrain, nous mettons donc en place, en étroite collaboration avec les sociétés de gardiennage de l'usine du Nord, une cellule pour les sensibiliser au droit coutumier, au statut civil particulier, etc. Ainsi, ils savent comment se comporter et prendre en compte le contexte coutumier et social.

SOLUTIONS GLOBALES DE SÉCURITÉ

MAÎTRISE DES RISQUES

SECOPEX
INTERNATIONAL SECURITY & INTELLIGENCE SERVICES
PACIFIQUE

La sécurité privée, une profession citoyenne

La fonction de sécurité privée ne cesse de croître partout dans le monde. Présentiellement des besoins croissants, en milieu scolaire, sportif et dans les lieux de travail, de l'industrie et de ses lieux. Le secteur est aujourd'hui essentiel. Elle se décline en collaboration étroitement avec les pouvoirs publics, à qui elle a confié toutes les missions de prévention des risques et de protection des personnes et de biens, mais aussi et tout au long du service des entreprises et des citoyens.

Pour garantir une sécurité privée, il convient d'être formé par un très grand professionnelisme ainsi que d'un engagement responsable. C'est tout le sens de la compétence et de la qualification. La société de sécurité a besoin de mettre à disposition des institutions, des entreprises et des entreprises, des professionnels de qualité qui ont acquis les compétences et les qualifications nécessaires en matière de sécurité, d'abord, et de formation des professionnels de sécurité, ensuite.

SECOPEX Pacifique a pour vocation de répondre aux besoins et des qualifications des professionnels de sécurité, d'abord, et de formation des professionnels de sécurité, ensuite. La société a pour mission de former, d'accompagner, et de garantir la compétence des professionnels de sécurité, d'abord, et de formation des professionnels de sécurité, ensuite.

Notre mission est un service de 24 heures sur 24 de la sécurité nationale. La profession de sécurité est une mission de service public, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs.

Centre de formation aux métiers de la sécurité

MAÎTRISE DES RISQUES

Ingénierie de la sûreté / sécurité

Projet de sûreté et de sécurité. SECOPEX est la référence en matière de sûreté et de sécurité. Elle est spécialisée dans la sûreté et la sécurité des personnes et des biens, dans le cadre de la sécurité nationale.

Centre de formation

SECOPEX est un centre de formation et de qualification des professionnels de la sécurité et de la sûreté. Elle est spécialisée dans la sûreté et la sécurité des personnes et des biens, dans le cadre de la sécurité nationale.

Sécurité des transports

Notre mission est de garantir la sûreté et la sécurité des personnes et des biens, dans le cadre de la sécurité nationale.

Management de crise

Notre mission est de garantir la sûreté et la sécurité des personnes et des biens, dans le cadre de la sécurité nationale.

VOTRE PARTENAIRE SÛRETÉ

AUDIT ET FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Votre principal client dans le Nord est donc KNS (Koniambo nickel SAS).

Oui mais en sous-traitance avec sa société de sécurité. KNS a compris que l'harmonie viendrait de la conjugaison entre spécialistes métropolitains et nous. Vingt-cinq titulaires du CQP APS prennent maintenant la place des expatriés. Il y a même quelques chefs d'équipe kanak. Vingt-cinq autres personnes sont en cours de formation. Pour l'instant l'encadrement est métropolitain, sous forme d'accompagnateurs formateurs qui restent sur place jusqu'à ce que les agents aient acquis les automatismes d'un agent de sécurité. Nous prendrons le temps qu'il

UN DIPLÔME RECONNU, C'EST UN PASSEPORT OFFICIEL

faudra pour former les Kanak du Nord. **Quelle formation suivent les salariés de KNS ?** Nous avons mis en place une pédagogie adaptée au contexte calédonien avec une première expérience de formation du CQP APS pour les employés de l'usine. Notre équipe est composée de trois personnes : deux formateurs dispensent la formation théorique et un Kanak est responsable de l'accompagnement pédagogique du personnel en place et de son suivi sur le terrain. Ainsi, il dispense 33 % du volume général de la formation de la société. D'emblée, un trait d'union et une confiance s'instaurent. C'est ce qui a permis à ces personnes, qui n'avaient aucune qualification et qui étaient

bien en dessous du seuil de compétence et des pré requis, d'obtenir une qualification dans des conditions réglementaires.

Quels autres diplômes délivrez-vous sur le territoire ?

En province Sud, nous dispensons une formation SSIAP², une spécialisation après le CQP APS.

IL FAUT RENDRE OBLIGATOIRE LE CQP

Elle permet à tous les agents de sécurité de travailler dans les ERP (Établissements recevant du public), tels que les cinémas, magasins, écoles, hôtels, hôpitaux, etc. Nous formons également les agents de sécurité spécialisés pour les aéroports civils. Jusqu'à présent ce rôle était assuré par les services de l'État, gendarmes et policiers. La formation aéroportuaire est suivie par des Kanak mais aussi des Wallisiens et des Européens. Sur les deux premières sessions, nous avons obtenu 100 % de réussite. Nous avons demandé à la Province sud de faire une présélection au niveau bac avec des notions d'anglais. Il n'y a pas de différence entre un agent de sécurité privé diplômé de notre centre agréé et les agents de l'État qui remplissaient ce rôle auparavant.

Qu'attendez-vous des institutions dans le domaine de la formation ?

Pour que les agents soient formés, et le métier reconnu, il faut rendre obligatoire le CQP

APS. Certains centres de formation non agréés n'hésitent pas à distribuer des diplômes, notamment le SST (Sauveteur secouriste du travail) qui ne sont pas forcément reconnus. De même, la formation SSIAP est délivrée sur le territoire, par des centres agréés, à des agents de sécurité qui possèdent un certificat obtenu dans un centre non agréé. Ces personnes n'ont donc pas le pré requis réglementaire.

Cette situation peut être dangereuse et les compagnies d'assurance sont susceptibles de vérifier l'authenticité des diplômes en cas d'accident. Les institutions commencent à en prendre conscience. C'est pourquoi en province Sud des textes et des agréments sont déjà passés au congrès et les décrets d'application devraient sortir d'ici quelques mois. La Province nord et la Province des îles vont suivre le mouvement. Tous ceux qui délivrent des formations devront respecter cette nouvelle réglementation sous peine d'être poursuivis en justice.

¹Le CQP APS (Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité) Diplôme national, obligatoire depuis le 1er avril 2008 en métropole, où les sociétés de formation doivent être agréées pour les dispenser. C'est une formation de 70 heures qui permet d'acquies les missions de base d'un agent de prévention et de sécurité dans les domaines de l'accueil, du contrôle d'accès, de la surveillance générale, de la sécurité technique et incendie, du secours et assistance aux personnes.

²Formation SSIAP (Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) Les missions de l'agent SSIAP sont la prévention des incendies, la sensibilisation des employés, l'entretien élémentaire, l'alerte et l'accueil des secours, l'évacuation du public, l'assistance à personnes au sein de l'établissement, etc.